

RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS, ARTICLES DE PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS ENFANTS

Article 1 - Objet

L'événement a pour objectif de permettre aux particuliers de vendre et d'acheter des jouets, des articles de puériculture et des vêtements pour enfants dans un cadre convivial et organisé.

Article 2 - Organisation

La bourse est organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école Gilbert BOULANGER et se tiendra le 01 juin dans la cour de l'école, rue des brèques 14470 Courseulles-sur-Mer

Article 3 - Conditions de participation

- La bourse est ouverte aux particuliers uniquement. Les professionnels ne sont pas autorisés à vendre.
- Chaque participant doit s'inscrire préalablement auprès de l'organisateur.
- Un espace de vente sera attribué à chaque exposant selon les disponibilités.

Article 4 - Articles autorisés: Sont autorisés à la vente :

- Jouets en bon état
- Articles de puériculture
- Vêtements pour enfants

Article 5 - Déroulement

- L'installation des exposants se fera à partir de 7h00 et la désinstallation à partir de 17h
- L'ouverture au public est prévue de 9h à 17h
- Chaque exposant est responsable de la tenue de son stand et de ses transactions.
- Chaque exposant devra apporter son matériel (tables, chaises, portant..)
- Aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Article 6 - Responsabilités

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des articles exposés.
- Les exposants sont responsables de la conformité des articles vendus.

Article 8 - Rangement et propreté

- Chaque exposant doit laisser son emplacement propre et débarrasser ses invendus en fin de journée.
- Les objets abandonnés seront considérés comme donnés à une association caritative désignée par l'organisateur.

Article 9 - Acceptation du règlement

L'inscription à la bourse vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

ATTESTATION - INSCRIPTION Bourse aux jouets, vêtements enfants et articles de puériculture, Personne Physique se déroulant le 1 juin 2025 à Courseulles sur mer.

Je soussigné(e), Nom : Prénom
..... Né(e) le à
Département : Ville :

Adresse :

.....

..... CP Ville

..... Tél.

..... Email :

..... Titulaire de la pièce

d'identité N°

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

L'événement aura lieu sous les préaux et en extérieur si beau temps. (Nombre de places limitées).

Véhicule possible à partir de 5 mètres.

✓ Nombre de mètres au sol : x 4€ =

✓ Nombre de formule midi* : x 5€ =

✓ Montant total : (Paiement par chèque)

*Formule midi comprenant 1 sandwich, une boisson froide et un dessert

Merci de remettre le **dossier complet** (Feuille d'inscription, photocopie de votre pièce d'identité recto/verso, le règlement par chèque à l'ordre de l'APE de Courseulles sur mer) **avant le 28 mai 2025**

Charline DUMAINE 18 rue des grèbes 14470 Graye sur mer
apedecourseullessurmer@gmail.com